



Le 22 novembre 2018

INFORMATION IMPORTANTE

PROGRAMME DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS : MISE À JOUR DE LA POLITIQUE CONCERNANT LA SÉDATION ET L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

Depuis le 9 novembre 2018, le Programme des services de santé non assurés a mis à jour la politique concernant la sédation et l'anesthésie générale. La version modifiée de la politique se trouve à la section 8.9 du Guide concernant les prestations dentaires des SSNA disponible sur le site Web du gouvernement du Canada à l'adresse canada.ca/ssna.